



Fondation Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EY



Fondation Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le comité de direction, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Médecins Sans Frontières, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Compte d'emploi des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 5.1 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du président sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 26 mai 2014

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Isabelle Tracq-Sengeissen

BILAN FONDATION AU 31.12.2013

(en euros)

ACTIF	Brut	Amort.	Net 2013	Net 2012	PASSIF	2 013	2 012
Concessions / Licences	32 087	28 759	3 328	8 901	Dotation initiale	806 584	806 584
Immobilisations incorporelles	32 087	28 759	3 328	8 901	Dotation statutaire	39 099	39 099
Terrains	3 143 470		3 143 470	3 081 999	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	825 000	500 000
Constructions	8 246 492	2 454 570	5 791 922	5 223 523	Autres réserves	629 957	371 129
Installations et divers aménagements	4 016 898	1 126 755	2 890 142	1 326 656	Fonds disponibles	629 957	371 129
Matériels, mobilier, informatique	8 129	7 244	884	2 139	Subventions et réserves d'investissement	5 229 487	1 458 109
Immobilisations en cours	195 481	-	195 481	1 566 346			
Immobilisations corporelles	15 610 469	3 588 569	12 021 900	11 200 663	Résultat	-	4 075 090
Créances sur participations et associations rattachées Groupe MSF France	-		-	-	TOTAL FONDS PROPRES	7 312 233	7 250 011
Autres titres immobilisés	-		-	-	TOTAL PROVISION POUR RISQUES	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	Emprunts et dettes assimilés	6 000 000	4 968 763
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 642 556	3 617 328	12 025 228	11 209 564	Dettes Groupe MSF	919 993	15 624
Dons à recevoir	29 565		29 565	15 682	Dettes autres sections MSF	-	-
Créances Clients Groupe MSF	1 574 681		1 574 681	703 353	Dettes fournisseurs	155 448	461 411
Créances sur autres sections MSF	32 224		32 224	11 472	Dettes fiscales et sociales	215 346	193 654
Autres créances	2 071		2 071	1 113	Autres dettes	-	-
Créances brutes	1 638 541	-	1 638 541	731 620	Dettes	7 290 787	5 639 452
Valeurs mobilières de placement	680 251	-	680 251	679 322	Produits constatés d'avance	-	-
Banques	164 364	-	164 364	163 596	Comptes de régularisation	-	-
Disponibilités	164 364	-	164 364	163 596	TOTAL PASSIF EXIGIBLE	7 290 787	5 639 452
Charges constatées d'avance	94 637	-	94 637	105 360	TOTAL PASSIF	14 603 020	12 889 462
Comptes de régularisation	94 637	-	94 637	105 360			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 577 792	-	2 577 792	1 679 898			
TOTAL ACTIF	18 220 349	3 617 328	14 603 020	12 889 462			

COMPTE DE RESULTAT FONDATION AU 31.12.2013

(en euros)

CHARGES	2 013	2 012	PRODUITS	2 013	2 012
Matières, fournitures et petit matériel	1 399	1 101	Dons privés	1 190 156	802 961
Achats de matières & autres appros	1 399	1 101	Dons organismes privés	5 968	4 003 100
Prestations de services diverses	18 338	42 516	Legs	-	397 946
Loyers et charges locatives	20 124	15 570	Dons privés	1 196 124	5 204 007
Assurances	20 800	12 060	Groupe MSF	781 120	748 670
Documentation	177	831	Prestations de services	781 120	748 670
Honoraires	58 441	21 564	Produits des activités annexes	4 180	4 180
Information/publications	58 656	74 366	Autres produits de gestion courante	165 668	109 308
Transports	-	290	Autres produits exploitation	169 848	113 488
Déplacements et frais de mission	17 836	25 599			
Frais de représentation	158	-			
Frais postaux et de télécommunication	28 222	23 687			
Frais bancaires et assimilés	1 244	370			
Subventions d'exploitation	847 000	724 569			
Services extérieurs	1 070 996	941 422			
Achats et services extérieurs	1 072 395	942 523			
Impôts, taxes et versements assimilés	84 737	79 917			
Salaires	462 260	417 377			
Charges sociales et assurances	213 646	188 145			
Charges de personnel France	675 906	605 522			
Salaires et charges refacturées	94 249	119 062			
Autres charges de personnel	94 249	119 062			
Charges de personnel	770 155	724 584			
Dotations amorts/prov. - exploitation	483 647	308 124			
CHARGES D'EXPLOITATION	2 410 934	2 055 149	PRODUITS D'EXPLOITATION	2 147 092	6 066 165
Pertes de change	14	47	Intérêts des comptes rémunérés	929	2 965
			Produits de change	-	688
CHARGES FINANCIERES	14	47	PRODUITS FINANCIERS	929	3 653
Charges exceptionnelles	-	712	Produits exceptionnels	150	147
			Reprise sur subv / investissements	44 884	61 033
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	712	PRODUITS EXCEPTIONNELS	45 034	61 180
TOTAL CHARGES	2 410 949	2 055 908	TOTAL PRODUITS	2 193 055	6 130 998
RESULTAT POSITIF	-	4 075 090	RESULTAT NEGATIF	217 894	-
TOTAL GENERAL	2 410 949	6 130 998	TOTAL GENERAL	2 410 949	6 130 998

ANNEXES 2013 DES COMPTES SOCIAUX DE LA FONDATION MSF

(EN EUROS)

1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2013, la Fondation MSF a continué à activer une partie des immobilisations financées dans le cadre de l'extension du site MSF Logistique soit 2.670.176 euros. Les encours liés à l'extension au 31 décembre 2013 s'élèvent 195.480 euros.

Le financement octroyé par l'Association MSF pour cette extension apparaît sur la ligne du passif "Emprunts et dettes assimilés" pour un montant de 6.000.000 euros en compte courant.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par les règlements 99-01 et 99-03 du CRC.

L'activité de la Fondation est intégrée à 100% dans la combinaison des comptes du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans la combinaison des comptes du mouvement MSF international.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Terrains*	Non amorti
Bâtiment activité – Structure	20 – 60
Bâtiment activité – Façade	15 – 20
Bâtiment logement- Structure/Façade	20 – 50
Bâtiment garage – Constructions	20
Bâtiment activité -Équipements techniques	15 – 20
Honoraires sur travaux**	40
Bâtiment activité-Installations Générales	10 – 20
Bâtiment activité- Agencements/Aménagements	20
Bâtiment Logement-Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment logement-Installations Générales	10 – 20
Matériel de bureau et informatique	2 – 15
Matériel de transport	10
Mobilier	5 – 25

* Les terrains incluent 459.376 euros de dotation initiale.

**Les honoraires sur travaux, considérés comme accessoires à l'actif principal sont enregistrés en immobilisations corporelles. Il a été choisi compte tenu

de leur caractère transversal de ne pas les ventiler sur les actifs principaux mais de les identifier comme composant à part entière amortissable sur la durée moyenne des principaux composants soit 40 ans. Cette durée moyenne a été calculée proportionnellement à la valeur des actifs immobilisés.

2.2 CREANCES

Les créances sont distinguées en quatre sous-ensembles : les créances clients sur entités du Groupe MSF, les créances sur autres sections MSF, les créances clients et comptes rattachés, et les autres créances.

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsque les montants sont en litige.

Les créances potentielles en devises sont réajustées par rapport aux taux officiels au 31 décembre de chaque année.

2.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les SICAV monétaires sont enregistrées selon leur nature et sont classées en compte de valeurs mobilières de placement.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La comptabilisation des plus ou moins values réalisées s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Les valeurs mobilières de placement incluent 347.208 euros de dotation initiale.

2.4 DISPONIBILITÉS

Les avoirs en devises détenus (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels au 31 décembre 2013.

2.5 FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs se composent :

Des fonds propres, eux-mêmes constitués :

- ✓ de la dotation initiale de la Fondation MSF ;

Selon le règlement CRC n°2009-1 applicable à compter du 1/1/2010, la dotation initiale est considérée comme un ensemble d'actifs non consommables et aliénables et classée dans un compte unique : 1022.2. D'un montant de 806.584 euros elle se ventile à l'actif sur les comptes immobilisations corporelles pour 459.376 euros et valeurs mobilières de placement pour 347.208 euros.

- ✓ de la dotation statutaire de la Fondation MSF ;

Selon l'article 13 des statuts de la Fondation, est prévu la constitution d'une dotation statutaire " accrue du produit des libéralités autorisées sans affectation spéciale ainsi que du dixième au moins de l'excédent des ressources annuelles".

- ✓ des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par la Fondation;

Il s'agit des subventions attribuées par des organismes publics (notamment le conseil régional d'Aquitaine et le conseil général de la Gironde) pour des investissements :

- nécessaires au fonctionnement pérenne de la Fondation,
- et dont le financement du renouvellement sera, à terme, à la charge exclusive de la Fondation.

Dans le cas contraire, les subventions d'investissement sont considérées comme affectées à un bien non renouvelable (par la Fondation) et traitées en "autres fonds associatifs".

Les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme une fois inscrites, ne sont pas reprises au compte de résultat.

✓ des réserves d'investissement ;

Elles correspondent aux fonds privés reçus des sections, américaine et suisse de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice, à la hausse lors de nouveaux financements et à la baisse pour la part du résultat déficitaire correspondant aux dotations aux amortissements des actifs financés. Elles matérialisent ainsi la valeur nette comptable des immobilisations financées par ces tiers.

✓ des autres réserves ;

Elles sont mouvementées de l'affectation du résultat de l'année précédente et augmentées chaque année du montant des réserves d'investissement consommées.

✓ du résultat de l'exercice.

Le résultat de la Fondation MSF dégagé à la clôture de l'exercice est affecté par ordre de priorité:

- à la dotation statutaire pour les cas explicités ci avant;
- aux réserves d'investissement pour la part relative à l'amortissement annuel des agrandissements du site de Bordeaux financés par les sections MSF;
- aux autres réserves pour le solde.

Des autres fonds associatifs, eux-mêmes constitués :

✓ des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par la Fondation

Elles sont enregistrées dès notification de la décision d'attribution à la Fondation et en fonction de leur affectation aux biens. Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens.

La reprise de la subvention d'investissement au compte de résultat s'effectue proportionnellement au montant des dotations aux amortissements des immobilisations acquises ou créées au moyen de la subvention.

2.6 PROVISION POUR RISQUES

Depuis le 1er janvier 2002, la Fondation MSF applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06).

2.7 DETTES

Les dettes sont distinguées en plusieurs sous-ensembles : les dettes sur entités du Groupe MSF, les dettes sur autres sections MSF, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales et les autres dettes.

Les dettes en devises sont réajustées par rapport aux taux officiels au 31 décembre 2013. Les écarts de conversion sont constatés. En cas de perte latente, une provision pour perte de change est enregistrée.

Les dettes "long terme" sont comptabilisées sur la ligne "Emprunts et dettes assimilés", il s'agit des avances en comptes courant octroyées par l'Association MSF pour le financement de l'extension de MSF Logistique en 2013. Les avances dépassant le seuil du compte courant octroyé par l'Association MSF sont comptabilisées en compte courant du.

2.8 PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le modèle de compte de résultat adopté par la Fondation MSF est conforme au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

3 DETAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2013

3.1 DETAIL DE L'ACTIF

3.1.1 DETAILS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS					
Rubriques et postes	Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
Concessions/Licences	32 087				32 087
Immobilisations incorpor.	32 087				32 087
Terrains	3 081 999	61 472			3 143 470
Constructions	8 026 045	1 171 612		-951 166	8 246 492
Installations diverses, Agcts	1 628 640	1 437 092		951 165	4 016 898
Matériel, mobilier, informatique	8 129				8 129
Immobilisations en cours	1 566 346	1 279 826	2 650 691		195 480
Immobilisations corporelles	14 311 159	3 950 002	2 650 691	0	15 610 469
TOTAUX	14 343 245	3 950 002	2 650 691	0	15 642 556

Rubriques et postes	IMMOBILISATIONS		AMORTISSEMENTS			IMMOBILISATIONS	
	Valeurs brutes en fin d'exercice	Cumulés en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassements	Cumulés en fin d'exercice	Valeur nette en fin d'exercice
Concessions/Licences	32 087	23 186	5 573			28 759	3 328
Immobilisations incorpor.	32 087	23 186	5 573			28 759	3 328
Terrains	3 143 470						3 143 470
Constructions	8 246 492	2 802 522	255 071		-603 023	2 454 570	5 791 922
Installations diverses, Agcts	4 016 898	301 984	221 748		603 023	1 126 755	2 890 143
Matériel, mobilier, informatique	8 129	5 990	1 255			7 244	884
Immobilisations en cours	195 480						195 480
Immobilisations corporelles	15 610 469	3 110 495	478 074			3 588 569	12 021 900
TOTAUX	15 642 556	3 133 681	483 647			3 617 328	12 025 228

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Les constructions se composent, pour une valeur brute de 11.389.962 euros, de deux entrepôts, de l'atelier véhicules, de la maison du gardien et du siège de MSF Logistique à Bordeaux – Mérignac. Les immobilisations en cours d'un montant de 195.480 euros concernent l'agrandissement du site de Mérignac en cours de réalisation au 31 décembre 2013.

3.1.2 CREANCES SUR ENTITES DU GROUPE MSF

LIBELLE	Montant brut des créances	Amort. & Prov. S/ créances	Montant net des créances
EUP	9 818		9 818
MSF Association	1 564 863		1 564 863
TOTAL	1 574 681	-	1 574 681

L'ensemble de ces créances est à moins d' 1 an.

3.1.3 CREANCES SUR AUTRES SECTIONS MSF

LIBELLE	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net
Bureau International	32 224		32 224
TOTAL	32 224	-	32 224

L'ensemble de ces créances est à moins d' 1 an.

3.1.4 AUTRES CREANCES

LIBELLE	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net
Tickets Restaurant	1 522		1 522
Produits à recevoir Deb.Div.	348		348
Dons EDI - Reclassement N	200		200
TOTAL	2 071	-	2 071

L'ensemble de ces créances est à moins d' 1 an.

3.1.5 DISPONIBILITES

En accord du règlement du Journal Officiel n°2009-1, l'ensemble des SICAV monétaires ont été affectées en VMP pour la valeur de 680.251 euros.

3.1.6 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

LIBELLE	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net
Assurance Constructions	94 016	-	94 016
Médecine du Travail	622	-	622
TOTAL	94 637	-	94 637

Les charges constatées d'avance concernent principalement les assurances dommages ouvrage et travaux de l'extension du site de MSF Logistique.

3.2 DETAIL DU PASSIF

3.2.1 DETAIL DES FONDS PROPRES

LIBELLE	En Début d'exercice	Affectation résultat 2012	Augmentation de l'exercice	Prélèvements sur Réserves	Résultat 2013	En Fin d'exercice avt affectation
Dotation	806 584					806 584
Dotation statutaire	39 099					39 099
Subvention d'investissements de biens renouvelables par MSF	500 000		325 000			825 000
Réserves d'investissement	1 167 584	3 816 262				4 983 846
Autres Réserves	371 129	258 828				629 957
Résultat de l'exercice	4 075 090	-4 075 090			-217 894	-217 894
Subventions d'investissements	290 525			-44 884		245 641
TOTAL FONDS PROPRES	7 250 011		325 000	-44 884	-217 894	7 312 233

Les principales variations sont expliquées ci après.

3.2.1.1 RESERVES D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	Montants nets début d'exercice	Augment° de l'exercice	Part d'affectation du résultat N-1	Montants nets fin d'exercice
Dons privés agrandissement de Bordeaux	80 861	-	10 872	69 989
Financement MSF USA	309 709	-	41 640	268 068
Financement MSF SUISSE	74 546	-	10 023	64 524
Financement MSF France	702 468	-	94 447	608 021
AGRANDISSEMENT DU SITE DE BORDEAUX 2003	1 167 584	-	- 156 982	1 010 602
Financement MSF USA		3 000 000	- 20 067	2 979 933
Financement MSF SUISSE		1 000 000	- 6 689	993 311
AGRANDISSEMENT DU SITE DE BORDEAUX 2011	-	4 000 000	- 26 756	3 973 244
TOTAL RESERVES D'INVESTISSEMENTS	1 167 584	4 000 000	-183 738	4 983 846

3.2.1.2 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	Montants nets début d'exercice	Quote part virée au résultat	Montants nets fin d'exercice
Financements (Conseil Général+ CUB)	3 928	-	3 928
Financements (FEDER+CRA)	2 288	-	2 288
TRAVAUX CHARTREUSE 2003-2004	6 216	-	6 216
Subvention acquisition Bordeaux Conseil Général	53 933	-	7 296
Subvention acquisition Bordeaux Conseil Régional	53 643	-	7 296
Subvention acquisition Communauté de Bordeaux	53 354	-	7 296
Subvention acquisition Bordeaux Ville Mérignac	16 093	-	2 189
Subvention acquisition Bordeaux Feder	107 287	-	14 592
AGRANDISSEMENT DU SITE DE BORDEAUX 2003	284 309	-	38 668
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	290 525	-	44 884
			245 641

3.2.2 PROVISION POUR RISQUES

Aucune provision pour risque n'a été constituée en 2013.

3.2.3 DETAIL DU PASSIF EXIGIBLE

3.2.3.1 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

LIBELLE	MONTANT
MSF France	6 000 000
TOTAL	6 000 000

Il s'agit du financement octroyé par l'Association MSF pour l'extension de MSF Logistique.

3.2.3.2 DETTES SUR ENTITES DU GROUPE MSF

LIBELLE	MONTANT
MSF France	917 422
EUP	2 571
TOTAL	919 993

La dette de la Fondation vis-à-vis des entités du groupe est à moins d'un an. La dette de la Fondation vis-à-vis de l'Association MSF comprend 170 422 euros concernant la construction de l'extension du site de Mérignac.

3.3.3.3 DETTES SUR AUTRES SECTIONS MSF

Aucune dette n'est constatée pour l'exercice 2013.

3.3.3.4 DETTES FOURNISSEURS

LIBELLE	MONTANT
Fournisseurs	146 945
Fournisseurs -factures/avoir à recevoir/chèques non encaissés	8 503
TOTAL	155 448

3.3.3.5 DETTES FISCALES ET SOCIALES

LIBELLE	MONTANT
Provision Congés Payés	48 009
Provision CET	38 233
Provision pour Prime précarité	
Charges sociales sur provision Congés Payés	27 007
Charges sociales sur provision CET	21 488
Dettes- Organismes sociaux	79 340
Taxes sur salaires	1 269
TOTAL	215 346

3.3.3.6 AUTRES DETTES

Aucune autre dette n'est constatée en 2013.

3.3.3.7 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

La Fondation n'a constaté aucun produit constaté d'avance en 2013.

3.3 DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

LIBELLE	MONTANT
Produits exceptionnels réalisés sur les missions	-
Divers produits exceptionnels	3
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-
Reprise sub. investissement	44 884
TOTAL	44 887

3.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.4.1 ENGAGEMENTS REÇUS

L'association Médecins Sans Frontières a reçu l'autorisation de son conseil d'administration de financer la Fondation MSF, concernant le projet d'extension du site MSF Logistique à Bordeaux, à hauteur de six millions d'euros maximum.

En 2013, cet engagement a été totalement rempli.

3.4.2 ENGAGEMENTS DONNES

Aucun engagement au titre des indemnités de départ à la retraite n'est provisionné dans les comptes de la Fondation MSF. Celles-ci sont considérées comme non significatives en raison de la rotation importante et de l'âge moyen de son personnel.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires du cabinet ERNST & YOUNG comptabilisé au titre de l'exercice 2013 s'élève à 8.386 euros.

4.2 EFFECTIF

L'effectif moyen de la Fondation MSF sur l'exercice clos au 31 décembre 2013 est de 7.69 personnes.

4.3 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes en contrats à durée indéterminée au sein de la Fondation MSF, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 799 heures au 31 décembre 2013. 20 heures ont fait l'objet d'une demande de la part de salariés. Une personne a accédé à la formation par le biais du DIF. Le nombre d'heures globales restant à prendre sur l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2013 est de 779 heures.

4.4 COMITE DE DIRECTION

La Fondation MSF est administrée par un comité de direction. Les membres du comité de direction ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

4.5 LES TROIS PREMIERES REMUNERATIONS VERSEES EN 2013

4.5.1 LES 3 PREMIERES REMUNERATIONS VERSEES EN 2013

Les trois premières rémunérations versées en 2013 sur la Fondation MSF se sont élevées à 202.345 euros en cumul annuel.

Ces rémunérations contiennent les salaires, les congés payés et indemnités versés dans le cadre d'éventuels départs.

Source : D.A.D.S.(Déclaration Annuelle Des Salaires)

4.5.2 LA REMUNERATION BRUTE MENSUELLE DES 3 PREMIERS POSTES DE LA GRILLE DES SALAIRES MSF

Jean-Hervé BRADOL	Directeur d'étude	5.977 €
Fabrice WEISSMAN	Directeur d'étude	4.864 €
Laurence BINET	Directeur d'étude	4.864 €

Les 3 rémunérations les plus élevées correspondent à des postes de salariés de la Fondation MSF.

Ces personnes n'ont que des revenus salariaux, ne perçoivent aucune autre rémunération accessoire (primes, intéressement et/ou participation) et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Ils bénéficient d'un salaire brut mensuel versé sur 13 mois et d'une augmentation de 4% après 2 ans passés dans la même fonction puis d'une seconde augmentation de 6% après deux autres années dans la même fonction.

Les rémunérations présentées en 4.5.2 comprennent comme c'est le cas en 4.5.1, les congés payés et indemnités versés dans le cadre d'éventuels départs.

5 LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS	Emplois de 2013	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013	RESSOURCES	Ressources collectées en 2013	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2013
1- MISSIONS SOCIALES	2 081 883	847 000	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		142 365
1.1 Réalisées en France Actions réalisées directement Versements à d'autres organismes agissant en France	1 334 883 747 000	100 000 747 000	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1 190 156	1 190 156
1.2 Réalisées à l'étranger Actions réalisées directement Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.1 Dons et legs collectés Dons manuels non affectés Dons manuels affectés Legs et autres libéralités non affectés Legs et autres libéralités affectés	1 183 156 7 000	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	204 822	202 326	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	5 968	
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	203 909	202 168	3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	914	158	4- AUTRES PRODUITS	996 931	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	124 244	71 765			
I - TOTAL EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 410 949		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2 183 055	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS	-	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-		IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
V - TOTAL GENERAL	2 410 949	1 121 091	V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	217 894	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-	VI - TOTAL GENERAL	2 410 949	1 190 156
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 121 091	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 121 091
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		211 430

5.1 PRINCIPES, REGLES ET METHODES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

5.1.1 GENERALITES

Par application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources (CER) est intégré dans l'annexe aux états financiers, accompagné des informations relatives à son élaboration.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008, qui complète la réglementation applicable en matière de présentation des comptes des associations, (loi n° 91-772 du 7 août 1991 et arrêté du 30 juillet 1993), le compte d'emploi des ressources 2012 de la Fondation est établi selon les principes édictés par le règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Le CER rend compte, pour une année donnée, de la composition des dépenses et de l'origine des ressources, des ressources issues de la générosité publique et de leur utilisation pour financer les dépenses et les investissements.

Côté emplois, le CER regroupe les charges dans cinq rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions et ressources affectées non utilisées de l'exercice (R.A.N.U.).

Le CER présente distinctement les dépenses de missions sociales réalisées en France, celles réalisées à l'étranger, et les versements à d'autres organismes (par opposition aux actions directement mises en œuvre par la Fondation).

Une colonne est dédiée à la présentation de l'affectation par type d'emploi des ressources collectées auprès du public, celles-ci pouvant être affectées aux charges de l'exercice mais également aux investissements.

Côté ressources, le CER regroupe les produits dans six rubriques distinctes : les ressources collectées auprès du public, les autres fonds privés, les subventions et autres concours publics, les autres produits, les reprises de provision et le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs.

Les ressources collectées auprès du public s'entendent de l'ensemble des dons et legs reçus des particuliers.

Les ressources collectées auprès du public sont suivies sur une colonne particulière. Celle-ci permet de faire le lien entre :

- le montant des ressources non affectées collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice (part des réserves provenant de la générosité publique en début d'exercice),
- les ressources collectées auprès du public sur l'exercice,
- l'utilisation sur l'exercice des ressources collectées auprès du public,
- et le montant des ressources non affectées collectées auprès du public et non utilisées en fin d'exercice (part des réserves provenant de la générosité publique en fin d'exercice).

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources.

5.1.2 TABLEAUX DE PASSAGE DES EMPLOIS AUX CHARGES

COMPTE DE RESULTAT						
COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	CHARGES EXCEPTIONNELLES	RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DE L'EXERCICE	TOTAL CHARGES
Support des opérations	6 232	632 920				639 152
Livres de témoignage	100 049	24 845				124 895
Articles, colloques, formations...sur l'action humanitaire	528 871	41 965				570 836
Information et sensibilisation du public	628 920	66 810				695 731
Versements à d'autres organismes		747 000				747 000
Missions sociales	635 152	1 446 730				2 081 883
Frais de collecte France	77 995	125 914				203 909
Coûts directs d'appel à la générosité publique	77 995	125 914				203 909
Recherche de fonds entreprises	692	221				914
Coûts de recherche des autres ressources privées	692	221				914
Frais de recherche de fonds	78 687	126 135				204 822
Coût des services de fonctionnement	56 316	67 914		14		124 244
Frais de fonctionnement	56 316	67 914		14		124 244
TOTAL EMPLOIS	770 155	1 640 779		14		2 410 949
Dotations aux provisions						
Ressources affectées non utilisées						
TOTAL	770 155	1 640 779		14		2 410 949

5.1.3 TABLEAUX DE PASSAGE DES RESSOURCES AUX PRODUITS

	COMPTÉ DE RESULTAT				TOTAL PRODUITS
	DONS PRIVES	PRESTATIONS DE SERVICES GROUPE EXTERIEUR	SUBVENTIONS INSTITUTIONNELLES	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	
COMPTÉ D'EMPLOI DES RESSOURCES					
Dons et legs collectés en France	1 190 156				1 190 156
Ressources collectées auprès du public	1 190 156				
Financements d'entreprises collectés en France	5 968				5 968
Autres fonds privés	5 968				
Ressources privées issues de la recherche de fonds	1 196 124				1 196 124
Subventions et autres concours publics					
Ressources issues de la recherche de fonds	1 196 124				1 196 124
Autres ressources liées aux activités de la mission sociale		523 243			648 138
Ressources issues des activités liées à la mission sociale		523 243			648 138
Activités marchandes diverses et produits annexes		257 877			262 057
Autres produits d'exploitation					40 774
Produits financiers					929
Produits de change					
Produits exceptionnels					45 034
Autres ressources		257 877			348 793
Autres produits		781 120			996 931
TOTAL RESSOURCES	1 196 124	781 120		929	2 193 055
Report des ressources affectées non utilisées					
Reprises de provisions					
TOTAL	1 196 124	781 120		929	2 193 055

5.2 LES EMPLOIS

5. 2.1 REPRESENTATION COMPTABLE DES EMPLOIS DE LA FONDATION MSF

Chacune des activités menées par la Fondation génère des dépenses qui lui sont directement rattachées. Les frais généraux (loyers, télécommunications, autres frais généraux) contiennent des dépenses qui relèvent des différentes activités menées et sont ventilées entre les différents emplois concernés. Ainsi, lors de la construction du CER, les loyers sont répartis par activités en fonction de la surface occupée et les télécommunications sur la base des consommations réelles par personne.

En 2013, seulement 75.551 euros (soit 3 % du total des dépenses de la Fondation) ont fait l'objet d'une telle répartition secondaire.

5. 2.2 VENTILATION DES DEPENSES DE MISSIONS SOCIALES

Le CER impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

En 2013, l'ensemble des activités de la Fondation sont considérées comme étant des activités réalisées directement en France à l'exception des sommes versées à l'association Médecins Sans Frontières.

5. 2.3 DETAIL DES EMPLOIS DE MISSIONS SOCIALES

Les emplois de missions sociales de la Fondation s'élèvent en 2013 à 2.410.949 euros.

Ils comprennent les dépenses engagées au titre des activités du Centre de Recherche sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (570.836 euros), du projet « Prises de Paroles Publiques » (124.895 euros), des bourses d'études et de recherche (100.000 euros), de la gestion immobilière des entrepôts et bureaux de MSF-Logistique et du centre de formation logistique de l'association MSF à Mérignac (539.152 euros).

Enfin les emplois de missions sociales incluent en 2013 les deux financements octroyés par la Fondation à l'Association MSF pour un total de 747.000 euros : 547.000 euros en soutien au programme hospitalier d'Amman en Jordanie et 200.000 euros pour financer le projet médico nutritionnel de Koutiala au Mali .

	2013	2012
Support des opérations MSF	639 152	374 264
Livres de témoignage	124 895	81 197
Articles, colloques, formations...sur l'action humanitaire	570 836	543 836
Information et sensibilisation du public	695 731	625 033
Versements à d'autres organismes	747 000	684 569
Missions sociales	2 081 883	1 683 866

5. 2.4 DETAIL DES EMPLOIS DE RECHERCHE DE FONDS

On distingue trois sous-catégories d'emplois dans cette rubrique : les frais d'appel à la générosité publique, les frais de recherche des autres fonds privés et les charges liées à la recherche de subventions et concours publics (financements institutionnels).

Les dépenses de recherche de fonds s'élèvent en 2013 à 204.822 euros. Elles sont de 14% inférieures aux dépenses de l'année 2012 pendant laquelle s'est mis en place le nouveau dispositif de collecte de la Fondation.

5. 2.5 DETAIL DES EMPLOIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES

Le fonctionnement comprend les activités de gestion générale de la Fondation MSF réalisées par les instances statutaires (comité de direction et conseil de la Fondation) et coordonnées par la responsable administrative et communication. Il inclut les activités de comptabilité et de gestion de personnel réalisées pour le compte de la Fondation et refacturées par l'Association MSF.

Le coût des services de fonctionnement s'élève en 2013 à 124.244 euros contre 132.694 euros en 2012. Aucune dotation aux provisions n'a été constatée sur l'exercice.

5. 2.6 DETAIL DES ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES

Les ressources affectées non utilisées de l'exercice (R.A.N.U.) composées des dons privés affectés, collectés dans l'année, qui n'ont pas été utilisés pendant l'exercice sont nulles au 31 décembre 2013.

5. 3 LES RESSOURCES

5. 3.1 DEFINITION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels, les legs et autres libéralités effectués à la Fondation MSF par des donateurs particuliers. Elles incluent également les financements de l'Association MSF ou d'autres sections MSF (à hauteur de leurs ressources de générosité publique), ces dernières étant politiquement et économiquement associées à la mise en œuvre des missions sociales de la Fondation.

5. 3.2 DETAIL DES RESSOURCES

	2013	2012
Dons et legs collectés en France et à l'étranger auprès du public et autres fonds privés	1 196 124	5 204 007
Ressources privées issues de la recherche de fonds	1 196 124	5 204 007
Subventions et autres concours publics	-	-
Ressources issues de la recherche de fonds	1 196 124	5 204 007
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	648 138	667 653
Autres ressources	348 793	259 338
Autres produits	996 931	926 992
TOTAL RESSOURCES	2 193 055	6 130 998

Les dons et legs collectés par la Fondation en 2013 auprès du public et des acteurs privés représentent 1.196.124 euros (contre 5.204.007 euros en 2012).

En 2012, les ressources privées incluaient les contributions des sections MSF au financement de l'extension de la plateforme logistique de Bordeaux pour 4 millions d'euros dont 2.988.167 collectés auprès du public.

Les ressources privées collectées en 2013 sont exclusivement constituées de dons reçus de particuliers pour 1.190.156 euros (contre 802.961 euros en 2012) et de dons d'entreprises pour 5.968 euros (contre 3.100 euros en 2012). La Fondation n'a été gratifiée d'aucune libéralité en 2013 contre 397.946 euros reçus en legs l'année dernière.

Les autres produits recouvrent les ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 648.138 euros (dont 523.243 euros facturés à l'Association MSF pour l'activité du CRASH et 124.895 euros relatifs au projet « Prises de Paroles Publiques » que la Fondation

réalise pour le Bureau International du mouvement MSF) et d'autres ressources pour 348.793 euros.

Celles-ci incluent les loyers et les charges refacturées à MSF Logistique et l'Association MSF au titre de l'immobilier de Bordeaux (302.831 euros), les plus-values générées par les placements en produits financiers (928 euros), les reprises de subvention d'investissement relatives à l'immobilier de Bordeaux (45.034 euros).

5. 4 Suivi des ressources collectées auprès du public

5. 4.1 RESSOURCES NON AFFECTEES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE

A l'ouverture de l'exercice 2013, le montant des ressources non affectées collectées auprès du public en réserves dans les comptes de la Fondation était de 142.365 euros.

5. 4.2 MODE DE FINANCEMENT DES EMPLOIS ET IMMOBILISATIONS ET AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

L'ensemble des ressources de la Fondation a vocation à financer l'ensemble de ses emplois et de ses investissements. Néanmoins, certaines ressources financent prioritairement certains emplois.

Les affectations prioritaires de ressources sont régies par les quatre principes suivants :

- a. Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une thématique particulière).
- b. Chaque activité génératrice de ressources est financée par les ressources qu'elle génère, sauf affectation contraire par un tiers. Les ressources tirées du patrimoine immobilier sont, dans cette optique, affectées prioritairement au financement de la gestion de ce patrimoine et aux investissements afférents.
- c. Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en priorité pour financer les activités liées aux missions sociales de manière générale et les subventions accordées à d'autres organismes en particulier.
- d. Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en deuxième ordre de priorité pour le financement des investissements, puis pour le financement des frais de fonctionnement.

5. 4.3 UTILISATION DE LA GENEROSITE PUBLIQUE PAR CATEGORIE D'EMPLOI

Les ressources de générosité publique dans le Compte d'Emploi des Ressources 2013 s'élèvent à 1.190.156 euros collectés en France par la Fondation.

Les ressources collectées auprès du public en 2013 sont utilisées à hauteur de 94%. Au 31 décembre 2013, la Fondation dispose d'une réserve de générosité publique de 211.430 euros dont 69.065 euros collectés en 2013 et disponibles pour les exercices futurs.

La générosité publique finance en 2013 la contribution de la Fondation aux projets de l'Association MSF en Jordanie et au Mali (747.000 euros), l'intégralité des bourses d'étude et de recherche octroyées par la Fondation (100.000 euros) , 99% des frais de recherche de fonds soit 202.326 euros et 58% des frais de fonctionnement soit 71.765 euros.

Sur l'exercice 2013, l'augmentation des immobilisations brutes correspond intégralement aux investissements liés au projet d'extension du site de MSF Logistique, financé entièrement par l'Association MSF et des collectivités locales. Dans les comptes annuels de l'Association les fonds issus de la générosité publique n'ont pas financé ces investissements. En conséquence l'augmentation des immobilisations brutes de la Fondation dans son compte d'emploi des ressources 2013 n'a pas été financée par la générosité publique.

Pour des raisons de clarté et de simplicité, la Fondation a déduit des emplois finançables la totalité des dotations aux amortissements de l'année, plutôt que d'annuler dans la rubrique « Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées » le montant de générosité publique qui aurait été affecté au « financement » de dotations aux amortissements.